



« Ne prenons pas le risque d'exclure de la vaccination les populations les plus isolées »

Réaction de L'Ordre National des Infirmiers suite à la publication de l'avis de la Haute Autorité de Santé à propos de l'extension de la campagne de vaccination

Paris, le 03 mars 2021

Hier, mardi 2 mars, la Haute Autorité de Santé (HAS) s'est prononcée en faveur de « l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens, des sages-femmes et des infirmiers pour l'ensemble des vaccins contre la Covid-19 ».

L'Ordre National des Infirmiers tient à alerter sur le risque d'exclusion de la vaccination d'une part conséquente de la population française. Conscient de la nécessité de vacciner le plus grand nombre dans les meilleurs délais, mais également soucieux d'accéder aux populations les plus isolées, l'Ordre rappelle la double nécessité de permettre au plus vite :

- ⇒ d'ouvrir la prescription du vaccin aux infirmiers
- ⇒ de faciliter le déploiement du vaccin à domicile pour les personnes isolées

Les infirmiers peuvent constituer un vecteur d'accélération de la vaccination, notamment auprès des plus fragiles.

Les infirmiers, en première ligne de la vaccination anti-covid

Au quotidien, les infirmiers exercent un rôle clé dans la prévention et dans l'accompagnement des patients. Ils assurent aussi un rôle d'éducation et de sensibilisation, et sont ainsi en mesure de lutter contre l'hésitation vaccinale.

Depuis le début de la campagne vaccinale, les infirmiers mettent ces compétences au service de leurs patients en étant en première ligne de la vaccination anti-covid: que ce soit dans les Ehpad, dans les établissements de santé ou en centres de vaccination. Ils y ont un rôle moteur pour favoriser l'acceptation du vaccin et pour l'administrer. C'est d'ailleurs une infirmière qui a réalisé la première vaccination anti-covid le 27 décembre dernier. Aux côtés de leurs patients avant, pendant et après l'injection, les infirmiers sont les pivots de cette campagne de vaccination.

Une prescription élargie aux infirmiers

Forts de cette expertise unique et de leur présence dans tous les territoires, l'Ordre National des Infirmiers appelle à donner aux infirmiers – comme aux pharmaciens et aux sages-femmes, en plus des médecins – le rôle de prescription du vaccin contre la covid19. Les infirmiers sont parfaitement capables d'identifier et de prioriser les patients pouvant avoir recours au vaccin. Ce rôle de prescription permettrait d'accélérer considérablement la couverture vaccinale, notamment parmi les personnes isolées, au domicile desquelles les infirmiers libéraux sont les seuls à se déplacer. Dans une consultation menée en juin 2020, à laquelle 61 000 infirmiers ont répondu, ces derniers constataient dans leur très grande majorité (73%) que la prescription médicale pouvait parfois rendre difficile l'accès aux soins. C'est d'autant plus le cas pour les personnes isolées. Rappelons que selon l'Assurance Maladie, 5,4 millions de Français n'avaient pas de médecin traitant en 2019.

Nous n'accepterons pas de prendre le risque d'exclure de la vaccination une part importante de la population française, à savoir des personnes âgées et isolées vivant majoritairement dans des territoires reculés.

Vaccination à domicile pour les personnes isolées ou peu mobiles

Outre un élargissement de la prescription, la HAS mentionne qu'« *il est indispensable de mettre en place ou d'amplifier des dispositifs permettant d'aller vers les personnes isolées à domicile* ». Dans cet objectif, il nous paraît indispensable de s'appuyer sur les 130 00 infirmiers libéraux, qui sont très nombreux à se déplacer au domicile de leurs patients, lesquels, pour beaucoup, font partie des publics identifiés comme prioritaires et ne peuvent se déplacer en centres de vaccination, en cabinet ou en officine, comme l'a relevé France Assos Santé, qui représente les usagers du système de santé. Le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, avait lui-même reconnu le rôle indispensable des infirmiers libéraux pendant la crise et leur rôle à venir dans la vaccination lors de la [visio-conférence organisée avec l'Ordre National des Infirmiers le 3 février dernier](#) : « *Les infirmières à domicile étaient des relais absolument formidables pour aller au contact de leurs malades. C'était extrêmement précieux et ça le sera encore demain avec la vaccination.* »

« *Les infirmiers sont en première ligne de la lutte contre la covid19, au travers des soins qu'ils prodiguent à leurs patients en établissement comme en ville, des tests de dépistage qu'ils ont largement contribué à déployer massivement en France, et de la campagne de vaccination dont ils sont les pivots depuis fin décembre. Alors que la livraison de vaccins s'accélère, notre pays doit pouvoir s'appuyer sur la première profession de santé de par le nombre : la profession infirmière. Les infirmiers peuvent être un vecteur important d'accélération de la vaccination parmi les personnes isolées, notamment si on leur donne la possibilité de prescrire le vaccin à leurs patients et si l'on facilite son administration par les infirmiers libéraux, qui sont les seuls aujourd'hui à se rendre au domicile de leurs patients.* » déclare Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre National des Infirmiers.

--

CONTACT PRESSE

Adrien de Casabianca

06 30 30 34 84

adrien.decasabianca@gmail.com